

Madame, Monsieur,

Suite à la lettre ouverte signée par plus de 500 personnes et à nos actions, le maire a reculé sur son projet de construction des immeubles du centre-ville. Nous nous devons donc de vous informer des suites de ce projet.

Le 1^{er} mars prochain, la COGEDIM organise, en présence du maire de Villecresnes, une réunion dite d'information.

Nous vous invitons à y voir le projet et poser toutes les questions que vous souhaitez.

Certes le maire a revu son projet mais des risques subsistent :

- Les **risques Hydrogéologiques** sont importants dans ce secteur : les parkings dévieront-ils des sources ? les immeubles d'Attilly se fissureront-ils à cause de la sécheresse ? la fine couche de terre sur le parking souterrain absorbera-t-elle l'eau de pluie ou des inondations sont-elles à prévoir ?
- Le **parking public** sera partiellement **payant**, mais où se gareront les résidents qui ont plusieurs voitures car jusqu'au T2 inclus, c'est 1 place par appartement ? où se gareront les commerçants car aucune place n'est prévue pour eux ? où et comment se feront les livraisons ?
- **Où seront scolarisés les enfants** qui arriveront ? A l'école des Merles comme le laisse entendre la publicité de Cogedim ? Le maire n'a pas répondu à notre question au dernier conseil municipal. Où sera-t-il possible d'augmenter le nombre de classes déjà surchargées ?
- La **sécurité des enfants** qui se rendent à l'école est-elle prise en compte car rien n'est prévu dans le projet Cogedim et dans aucune projection de la mairie (passage sécurisé par exemple vers les Merles) ?
- Quels seront les aménagements pour l'accès aux parkings ? Quels impacts sur la **circulation automobile** en coeur de ville ?
- L'organisation des espaces commerciaux à la charge de la commune constitue-t-elle un risque pour les **finances de la ville** et pour le commerce local ?
- Les **nuisances occasionnées par le restaurant/brasserie** pour les futurs habitants ont-elles été prises en compte ?

La vente de ce terrain ne rapportera pas d'argent à la commune à cause des travaux restant à charge et les frais à venir. Est-ce vraiment de ce projet dont Villecresnes a besoin sur un tel espace public ?

Ce projet de réaménagement a été élaboré sans concertation avec la population ni avec les élus. Il manque de vision globale et d'étude d'impact sur l'avenir de notre commune. Vous avez peut-être d'autres inquiétudes qui complètent celles-ci, n'hésitez donc pas à vous rendre à la réunion qui se tiendra **le jeudi 1er mars à 19h, salle de la cheminée (1 rue du Bois d'Auteuil, derrière la piscine)** pour les exprimer

Pour information, nous avons fait une déclaration sur ce projet [<la vidéo ici>](#) que nous voulions présenter au dernier conseil municipal.

Comme depuis le début, nous vous tiendrons informés des évolutions.

Bien cordialement,

René-Jean Cullier de Labadie, Didier Fabre, Didier Giard,
Anne-Marie Martins, Stéphane Rabany, Annie-France Vidon

Contact : elus@villecresnes-avenir.fr

(*) source photo : www.villecresnes.fr : film de présentation du projet